

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2015

Le vingt-cinq juin 2015, à dix-huit heures et dix minutes, le président Jean WATIER a déclaré ouverte l'assemblée générale de l'association E.V.A.O8.

31 personnes étaient présentes dont 18 adhérents.

Le président donne lecture des noms des invités ne pouvant participer.

8 adhérents n'ayant pu se libérer pour cette réunion ont donné leur pouvoir de voter en leur nom.

Le quorum étant atteint : l'assemblée générale peut avoir lieu.

Le président accueille les participants et les remercie de leur présence.

*Ordre du jour :*

\* *Accueil*

\* *Rapport moral*

\* *Rapport d'activités de l'année 2014 et vote.*

\* *Rapport financier de l'année 2014 et vote.*

\* *Renouvellement du 1/3 sortant des membres du conseil d'administration.*

\* *Intervention de monsieur Pierre GAUDIN, directeur des constructions du Chênelet*

\* *Echange avec les participants*

\* *Clôture de l'assemblée générale*

\* *Pot de l'amitié.*

**Mot d'accueil** par monsieur Jean WATIER, président

J'ai le plaisir de vous accueillir tous, adhérents de l'association, sympathisants, les représentants des diverses associations, monsieur MOUGIN, maire de Maubert-Fontaine et les membres du conseil municipal, madame Mireille TETON, vice-présidente de Ardennes-Thiérache, représentant monsieur Miguel LEROY excusé, monsieur Pierre GAUDIN, responsable des constructions du Chênelet.

Monsieur BOURTAMBOURG de Groupama

Sont excusés :

- monsieur Benoit HURE

- monsieur Jean-Louis MILHAU, directeur de la maison de la Thiérache

- madame Monique THERET

- madame Ginette LAPLACE de la MSA

- monsieur Claude WALLENDORF, président du PNR

- madame Geneviève FLICHET, présidente du GDAM

- monsieur Roland THIBAUX

- mademoiselle Céline FOUVRY directrice du lycée privé

**Rapport moral** présenté par madame Evelyne SMEETS, vice-présidente

Cette année est l'année de la concrétisation de notre projet. On peut le voir sur le terrain. Puisque la maquette des constructions réalisée par Daniel ELIET est là dans la salle, c'est le moment de rendre plus officiel le nom que nous avons choisi : c'est le « PRE AUX FLEURS » afin que tout le monde se le mette en tête...et aussi dire que chaque logement aura un nom de fleurs ; ce sera les Jonquilles pour la maison partagée. Un grand merci à Daniel pour sa réalisation.

Donc 6 logements sont en cours de construction ainsi que la maison partagée avec sous-sol.

3 logements sont déjà retenus, il reste 3 logements à occuper par des personnes à faible revenu.

Une 2<sup>ème</sup> tranche est prévue de 6 logements puisque le local petite enfance se fera ailleurs et ceci dès que le financement en sera trouvé, ce que nous espérons rapidement.

L'association a bien pris en compte le rôle qu'elle avait à jouer et l'équipe s'est bien renforcée avec de nouveaux membres dynamiques.

Les futurs habitants auront à organiser entre eux le « comment vivre ensemble » et les règles à respecter selon l'esprit de la charte.

C'est pour cela qu'il est important de se connaître entre futurs habitants dès maintenant.

L'association sera locataire de la maison partagée et aura à la gérer et à proposer des animations pour faire vivre le groupe en relation et communication avec la vie du village et ses différentes associations qui pourront venir faire leurs activités dans notre maison partagée si les autres salles sont indisponibles.

La journée du 31 mai autour d'un repas dans la salle polyvalente a été un moment de convivialité important et de prise de conscience par un plus grand nombre de l'originalité et de la réalisation du « Pré aux Fleurs ».

Les habitants souhaitent vivre là jusqu'à la fin de leur vie en s'aidant et se soutenant mutuellement. Nous

souhaitons donc continuer notre démarche ensemble avec le Chênelet, les collectivités de Maubert, la communauté de communes et les associations.

Nous remercions monsieur le maire d'avoir mis la salle polyvalente à notre disposition aujourd'hui.

**Rapport d'activités** présenté par madame Marie-Cécile CHENU, secrétaire

Voici un compte-rendu des activités diverses de l'association durant l'année 2014.

Cette dernière fut comme les années précédentes, une année riche de rencontres diverses. Au total 17. Avant de les détailler, je veux préciser que c'est avec l'esprit du projet social et de la charte que nous les avons vécues.

\* Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en avril, mai, juin, juillet, octobre et décembre. Avec le souci que chacun soit bien informé des avancées du projet, mais aussi pour prendre des décisions engageant l'association, entre autre la location par le Chênelet de la maison partagée à l'association. A chaque fois, nous terminons ces rencontres par un repas partagé agrémenté par ce que les uns et les autres apportent.

\* L'assemblée générale du 12 juin. Après les différents rapports et vote, Mr Roland THIBEAUX est intervenu pour nous présenter COOPELIS. Pour rappel, le pôle COOPELIS-ACACIA est partenaire du Chênelet et ce dernier est une entreprise d'insertion

\* Je ne peux pas chiffrer le nombre d'appels téléphoniques, de courriels échangés avec Eric AMIEUX du Chênelet au cours de cette année, par contre les futurs habitants l'ont rencontré par 3 fois, dont 1 avec Christelle LECOMTE, architecte autour des plans des futures habitations.

\* Pour finaliser notre projet social, nous nous sommes réunis 2 fois

\* Une délégation a rencontré Madame Joëlle BARAT, conseillère régionale au mois de mai.

\* A quelques uns, nous sommes allés dans les studios de RCF à Charleville pour une interview présentant l'association et son projet.

\* Pour préparer ces différents temps, nous nous sommes réunis par 3 fois.

Parallèlement, nous avons continué d'informer, de sensibiliser déjà par les 2 lettres semestrielles envoyées aux adhérents et sympathisants, mais aussi lors des manifestations officielles auxquelles les uns et les autres participent.

Nous avons également monté des dossiers de financement entre autre pour l'aménagement de la maison partagée auprès de banque et de caisse d'assurance. Sans résultat jusqu'à présent.

Auprès de nos amis et connaissance, nous avons lancé un appel à participation au Chênelet soit par des parts sociales soit par une donation. 14 personnes ont répondu et ont investi 8250€ de parts sociales et 3080€ de donation.

Le rapport d'activités est soumis au vote des personnes à jour de leur cotisation pour l'année 2014 :

**Le rapport est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.**

**Rapport financier** présenté par madame Anne-Marie VAN NEVEL, trésorière :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, il y avait sur le compte courant EVA la somme de 250,64 €

Les recettes de l'année sont :

*40 adhésions à 10 €	= 400 €
*1 don de 660 €	= 660 €
* solde 2013	= 205,64
* liquidités	= <u>44,30 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1309,94 €</b>

Les dépenses de l'année sont :

* timbres :	61,20 €
* internet :	38,43 €
* frais d'A.G. :	24,68 €
* création livret A :	10,00 €
* virement livret A :	<u>800,00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>933,31 €</b>

**Le solde au 31 décembre 2014 est de 376,63 sur le compte courant et de 810,00 € sur le livre A**

Le rapport financier est soumis au vote :

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.**

**Renouvellement du 1/3 sortants des membres du conseil d'administration :**

Mesdames Mireille DEPERNET, Evelyne SMEETS et monsieur Stanislas WIATR ont été désignés sortants (renouvellement par tiers du CA et 4<sup>ème</sup> assemblée générale). Madame Chantal MASSON est démissionnaire. Madame DEPERNET ne se représente pas

Un appel public de candidature est fait par le président : mesdames Valérie DELABY, Hélène DRUARD, Nadia LALLEMENT et Christine THIEBEAUX ainsi que messieurs Daniel ELIET, Jean-Marie LEROY et Denis MARECHAL présentent leurs candidatures.

Le président rappelle que les statuts prévoient que le conseil d'administration peut être composé de 18 membres.

Le renouvellement est soumis au vote :

**Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.**

Le nouveau conseil d'administration est composé de 17 membres :

Mmes Marie-Thérèse CARPENTIER, Marie-Cécile CHENU, Valérie DELABY, Hélène DRUARD, Nadia LALLEMENT, Christine THIEBEAUX, Evelyne SMEETS, Anne-Marie VAN NEVEL, Anne-Marie WATIER et de messieurs Jean-Paul CHENU, Pierre-Louis DEVOITINNE, Régis DEVOITINNE, Daniel ELIET, Denis MARECHAL, Jean WATIER, Stanislas WIATR, Jean-Marie LEROY.

**Intervention de monsieur Pierre GAUDIN** directeur des constructions du Chênelet : extraits des réponses apportées aux questions de la salle.

Le planning de la 1<sup>ère</sup> tranche est possible à la fin du mois de décembre 2015 ou début janvier 2016. La date sera plus précise au mois de juillet prochain.

Le coût de la construction réalisée par le Chênelet est de 2400€ le m<sup>2</sup>. Il est supérieure de 1000€ par rapport aux constructions ordinaires.

Le Chênelet construit des maisons de qualité. Il est issu d'un groupe de personnes ayant mis leur énergie au niveau des personnes loin de l'emploi. C'est une entreprise d'insertion qui a développé une activité de palettes au début des années 2000. Avec le souci de faire des logements de qualités dans des logements sociaux.

Ce sont des logements confortables, sains avec un coût de charges le plus minimum possible.

Pour cela il est utilisé des éco matériaux avec une double réponse : confort et santé des habitants mais aussi pour ceux qui construisent.

Le choix des éco matériaux est du au projet social et solidaire de l'entreprise.

Les matériaux : le bois... Isolant bottes de paille pour les murs et fibre de bois pour les planchers.

Ce ne sont pas des maisons passives

C'est un beau bâti, très bien isolé, avec du triple vitrage, une toiture végétalisée, la récupération d'eau de pluie pour les toilettes et le lave-linge. Les logements sont lumineux, ouverts et ventilés par un double flux. Les pièces à vivre sont situées au sud, la chambre et la salle de bain au nord. C'est le principe de bio climatisme.

Le carrelage de la salle de bain est étanché. La douche a un sol plat. Les logements respectent tout à fait la réglementation.

Il faudra vérifier de temps en temps la végétation des toits et éviter les chardons et le bouleau.

Un panneau solaire se trouve sur le toit de la maison partagée pour la production d'eau chaude pendant les 4 mois d'été.

Le bois n'est pas traité.

Les toits verts : ils ont une faible pente et toute la surface est étanche (bitume) sur lequel on pose un toit végétal (feutre géo textile) sur lequel est placé 5 à 6 cm de pierres volcaniques. Des sédums de 6 à 8 variétés différentes sont plantés et ne nécessitent pas d'entretien.

Le Chênelet reste propriétaire, donc bailleur social sur un terrain mis à la disposition par la mairie pour une durée de 99 ans.

Le Chênelet construit depuis 15 ans.

Rappel important : les logements sont faits pour des couples et éventuellement pour des personnes seules.

Des précisions concernant le montant des loyers est demandé par monsieur le maire et les conseillers. Il est demandé à EVA de passer l'information et tous les renseignements utiles.

Nous remercions vivement Pierre GAUDIN.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'assemblée générale à dix neuf heures vingt minutes.

La rencontre et les discussions se poursuivent autour du verre de l'amitié.

Pour tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

La secrétaire  
Marie-Cécile CHENU

Le président  
Jean WATIER